

Limite communale

Cimetière

Route principale

Ligne ferroviaire

Cours d'eau

Cadastre :

Parcelle

Bâti dur

Bâti léger

ÉLÉMENTS DU ZONAGE

- Prescriptions surfaciques :**

 - Emplacement réservé (L151-41)
 - Secteur de projet en attente d'un projet d'aménagement global (L151-41-5°)
 - Eléments du patrimoine bâti, paysager ou éléments de paysages à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural (L151-19)
 - Eléments du patrimoine bâti, paysager ou éléments de paysages à protéger pour des motifs d'ordre écologique (L151-23)
 - Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) (L151-6 et 7)
 - Espace boisé classé (L113-1)
- Prescriptions linéaire :**

 - Secteur protégé en raison de la richesse du sol et du sous-sol (R151-34 2°)
 - Eléments du patrimoine bâti, paysager ou éléments de paysages à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique (L151-19 et 23)
- Prescriptions ponctuelle :**

 - Changement de destination du bâti agricole (L151-11 2°)
 - Eléments du patrimoine paysagers ou architecturale à protéger (L151-19)

- Libellés des zones :**
- Un : Zone urbaine des centres-bourgs
 - Uh : Zone urbaine à dominante habitat
 - Ueco : Zone dédiée aux activités économiques et artisanales
 - UL : Zone urbaine touristique et/ou de loisirs et/ou d'équipements
 - 1AU : Zone à urbaniser à court terme
 - 2AU : Zone à urbaniser à moyen terme
 - 1AUeco : Zone à urbaniser à court terme dédiée aux activités économiques et artisanales
 - 2AUeco : Zone à urbaniser à moyen terme dédiée aux activités économiques et artisanales
 - A : Zone agricole
 - Ap : Zone agricole préservée
 - N : Zone naturelle et forestière
 - Np : Zone naturelle préservée
 - NLb : Zone naturelle du lac du Bouchet
 - NL : Zone naturelle touristique et/ou de loisirs